



**NAO**  
**SUD dit NON**

Il peut sembler paradoxal que SUD Radio France refuse de s'associer à une hausse générale des salaires que nous demandions, sans succès, depuis plus de 10 ans... **et pourtant.**

Il peut sembler cocasse que SUD Radio France ne signe pas un accord qui permet une hausse de salaires par somme fixe, et non par pourcentage, mesure que SUD avait fermement proposé et défendu, permettant ainsi de ne pas creuser les écarts salariaux... **et pourtant.**

Il peut sembler absurde que SUD Radio France prenne le risque de perdre les 5€ de bonus ou les sommes plancher (360€ annuels minimum) que la signature permet... **et pourtant.**

**Pourtant**, en considérant tous ces arguments, la majorité de nos adhérents a voté\*, et leur décision a été : **NON !** SUD n'apposera pas sa signature sur un accord de hausse de salaires 2023 ne permettant même pas de rattraper l'inflation 2022 ! Pour cela, il aurait fallu une augmentation de **260€** - le double de l'offre de la direction – soit 6% sur le salaire médian à Radio France. C'est ce que SUD Radio France avait demandé en début de négociation, sans être entendu.

Nous nous réjouissons pour les bas salaires qui vont pouvoir respirer, mais **c'est largement insuffisant** pour la grande majorité des salariés de Radio France qui va continuer à voir son pouvoir d'achat inexorablement grignoté.

Et cette augmentation vaut pour 2023. Le bilan de 2022 est : **ZÉRO.**

SUD, à l'unisson des autres organisations syndicales avait demandé une négociation sur les salaires **extraordinaire** en cours d'année, la Direction n'a répondu qu'en anticipant la Négociation Annuelle Obligatoire 2023. Un refus qui va à l'encontre des préconisations gouvernementales et des décisions de nombreuses grandes entreprises françaises. Résultat, on obère toute possibilité réelle d'obtenir une augmentation liée à l'inflation 2022-2023. C'est la double peine.

Nous ne sommes pas naïfs, il est tentant de grappiller les quelques miettes que la Direction avait conditionnées à la signature. Mais, pour nos adhérents, il est plus important d'affirmer que la proposition de la Direction est insuffisante.

Pour SUD Radio France, le combat sur le pouvoir d'achat des salariés continue. Nous sommes déterminés à contraindre la Direction à négocier une hausse des salaires extraordinaire en 2023 si la courbe de l'inflation poursuit sa course. Qui douterait que nous en prenons le chemin ?

Paris, le 15 décembre 2022

*\*Le NON l'a emporté à 55%, un score très équilibré, témoin de la difficulté d'un tel choix et du processus parfaitement démocratique dont SUD s'enorgueillit*